In Kleeborg isch gut laawe...

INFORMATIONS



S'KLEEBLATTEL

Commune de Cléebourg / Bremmelbach

Contenu de ce numéro :

- Le mot du maire et du maire délégué,
- L'état civil 2019
- Nos aînés ont fêté leurs anniversaires,
- Eté 2020, le chemin des cimes sera ouvert..
- Les travaux – Cleebourg et Bremmelbach,
- La vie de nos villages,
  - Arnac la Poste
  - La fête des vendanges
  - Noël
- Informations générales,
- Le parc naturel régional des Vosges du nord,
- Sécurité - vandalisme – cambriolages,

Mairie

65 rue Principale

Téléphone : 03 88 94 52 23
Messagerie :
mairie.cleebourg@wanadoo.fr

EDITORIAL

L'année 2019 vient de s'achever et nous l'avons vécue ensemble, comme toujours avec des joies et des peines. Cependant 2019 aura été une année où la page de l'état civil de notre commune est chargée de tristesse. Aussi sans oublier de féliciter les heureux parents et les jeunes couples nous assurons toutes les nombreuses familles qui ont perdu un proche de notre amical soutien.
En 2019 votre conseil municipal s'est une nouvelle fois efforcé d'améliorer au mieux la vie de chacun. Les programmes de travaux prévus ont été réalisés et les dernières opérations commencent dès janvier prochain afin de toujours améliorer nos infrastuctures: la rue Wolff est terminée, la place de Bremmelbach est inaugurée et les accès et parkings de la salle des fêtes débuteront prochainement.

2020 sera une année importante car, comme vous le savez, dans quelques mois vous devrez élire un nouveau conseil municipal. Ces 12 dernières années auront été denses pour moi et je mesure combien c'est un grand honneur d'être votre maire. Convaincu que nous avons encore beaucoup à faire pour notre village, je me présenterai à nouveau à vos suffrages avec une équipe à votre service avec de nouvelles ambitions. Rendez - vous donc en mars prochain pour cette échéance importante dans la vie de notre village.

Dans quelques mois, à l'été, le nouveau parc touristique sera livré en forêt de Cleebourg; cette opération est très importante car hormis l'économie touristique qu'elle va entraîner, elle sera créatrice d'emplois pour nos villages. La reconversion prévue du site de la base aérienne constitue aussi un projet créateur de plusieurs dizaines d'emplois. C'est une dynamique qui commence pour revitaliser notre territoire: emplois = familles = effectifs des écoles etc.

Bonne lecture à tous, je vous souhaite de pouvoir vivre 2020 dans la joie et la Paix, que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Le maire, Serge STRAPPAZON

Nous entrons dans une nouvelle décennie et nous sommes aussi à quelques mois d'une nouvelle échéance municipale. Bientôt six années au service de la commune et du village, il y a six ans, je ne pensais pas m'engager dans ce nouveau challenge.

Depuis, j'ai pu me rendre compte que la tâche n'est pas aisée, mais tellement passionnante. J'ai rencontré des personnes motivées, notamment au sein du conseil municipal, et si chacun s'accorde à dire qu'il n'est pas facile de gérer les intérêts d'une commune ou d'un village, il n'est pas plus grande satisfaction que de voir le travail accompli.
Pratiquement, tous les projets ont été menés à terme à Bremmelbach comme à Cleebourg. J'aurais voulu apporter une mini crèche dans notre village, mais, malgré des avis favorables des diverses commissions sécurité et accessibilité, ce projet n'a malheureusement pas abouti, le demandeur s'étant désisté, retardant par là même l'avenir de l'ancien presbytère. Il y a encore des solutions et ma motivation est toujours aussi forte pour réussir autre chose, c'est pour cette raison que je compte me représenter devant vous pour un deuxième mandat.

Aussi, en attendant le futur, je voudrais souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2020, une bonne santé surtout, en gardant le moral, et en prenant la vie à bras le corps.

Meilleurs vœux, le maire délégué, Dominique DEMANGE.

ETAT CIVIL 2019

2019 - des joies, mais aussi des peines, une année douloureuse pour de nombreuses familles.

Naissances :



WALT Sophia, Grace, le 18/01/2019
BALL Hugo, le 08/05/2019

Mariages :



STEPHAN Arnaud et JACKY Christelle, le 28/06/2019
BALL Denis et ILAMA PAMBOU Chimène, le 10/08/2019

Décès:



JACKY Jeanne (RUFFY), le 27/01/2019
SPIELMANN Alfred, le 27/01/2019
WUST Charles, le 10/03/2019
PFLUG Philippe, le 28/05/2019
ROTT Eve, le 24/06/2019 (née à Cleebourg le 21/06/1920)
GASSMANN Marcel, le 12/07/2019
FRANTZ Hélène (BUHL), le 27/07/2019
KREISS Kurt, le 30/07/2019
MULLER Jean, le 01/09/2019 (né à BREMMELBACH le 05/11/1933)
REEBER Frieda (MARTIN), le 13/09/2019
SCHNEIDER Hedwige (BURGER), le 08/10/2019
STADTLER Marie Louise, le 01/11/2019 (née à CLEEBOURG le 03/11/1926)
BERGMANN Gilbert, le 05/11/2019
JACKY Michel, le 07/12/2019

NOS AÎNÉS....

Anniversaires

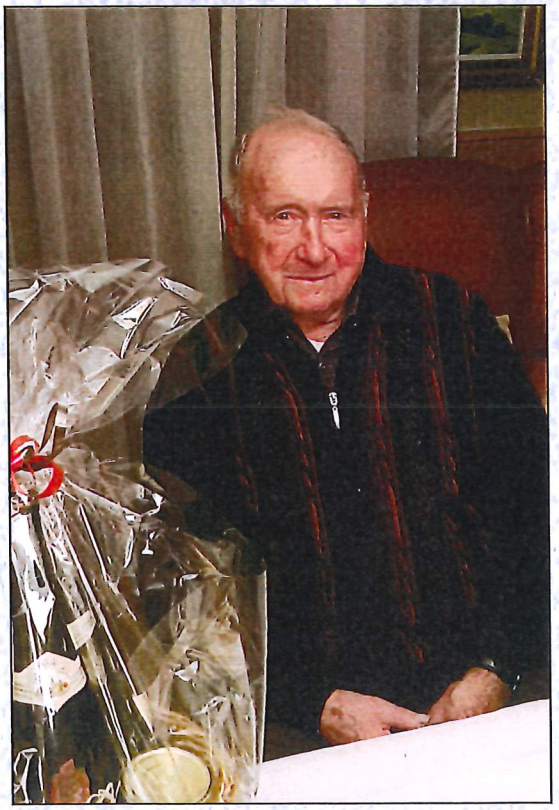












NOS AÎNÉS....

GRANDS ANNIVERSAIRES 2019

24 mars 1939	Mme THOMAS, née HUBER Claudia	**80**
15 avril 1939	M. MATTEL Robert	**80**
7 août 1934	Mme PFLUG, veuve ORTH Alice	**85**
21 août 1934	Mme HAAS, épouse MOTZ Louise	**85**
13 octobre 1934	M. SCHMITT Aloyse	**85**
13 novembre 1929	M. NIESS Georges	**90**

Nos aînés ont tous dignement fêté leurs anniversaires; la municipalité a été heureuse de leur rendre visite pour leur offrir le cadeau du conseil municipal.
Nous leur renouvelons au nom de tous les habitants de nos deux villages nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les années qui viennent. .... **Et pour 2020:**

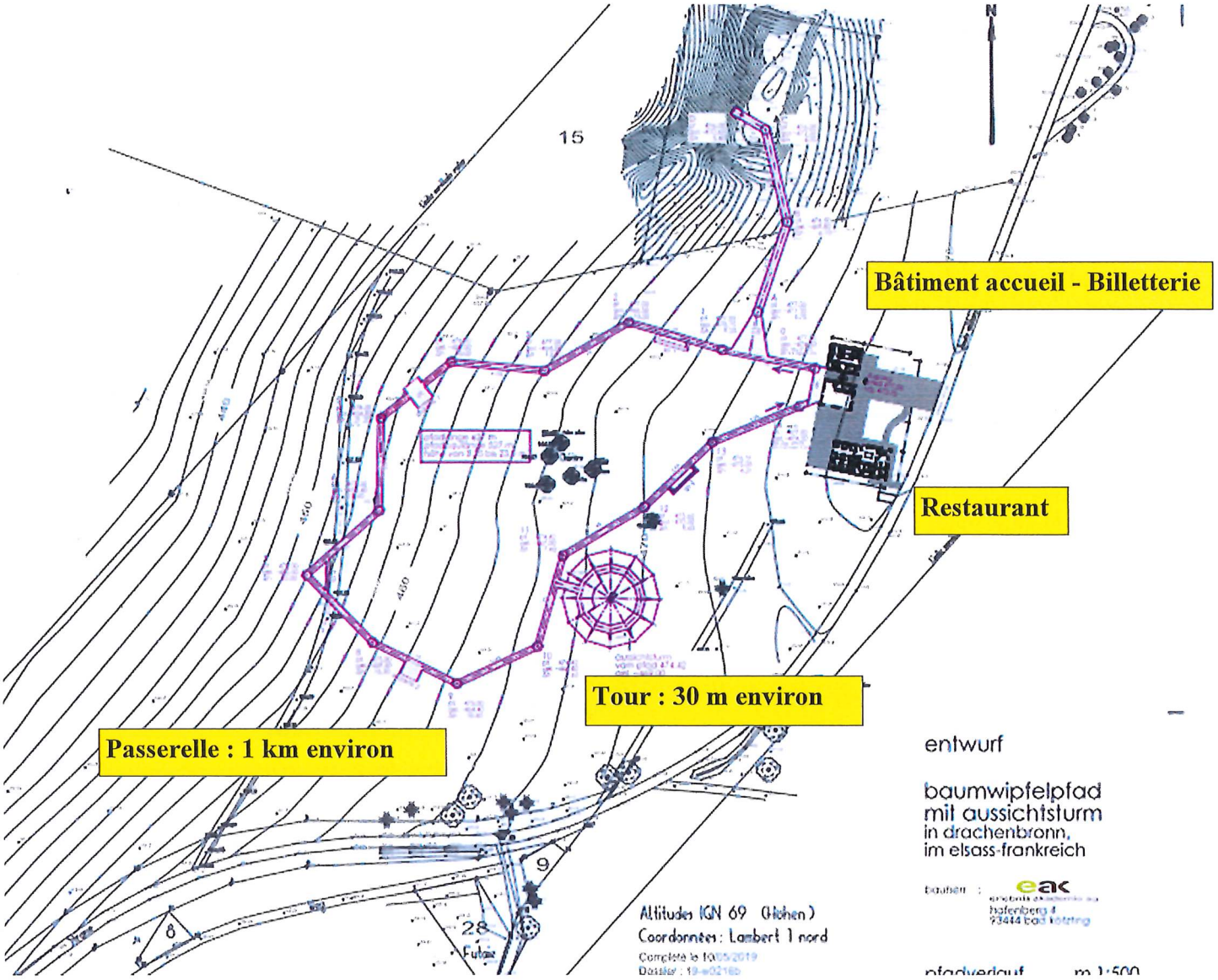
GRANDS ANNIVERSAIRES 2020

01 mars 1935	M. MICHAEL Frédéric	**85**
10 avril 1940	M. HICKEL Roger	**80**
28 mai 1930	M. PFLUG Henri	**90**
01 juillet 1935	Mme WINTER, veuve SCHUTZ Yvonne	**85**
26 août 1935	Mme MOUSSAÏAN Angèle	**85**
30 septembre 1935	M. MOTZ Albert	**85**
14 octobre 1925	M. MEYER Charles	**95**
17 décembre 1935	M. SATTLER Charles	**85**

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE 2020

14 mai 1960	M. et Mme SATTLER Charles et Elisabeth	**60**
22 mai 1965	M. et Mme MATTEL Robert et Jeanne	**55**
16 juillet 1970	M. et Mme SCHENCK Jean-Paul et Danielle	**50**
13 août 1965	M. et Mme JACKY Ernest et Louise	**55**
8 octobre 1965	M. et Mme STEINER Fernand et Hélène	**55**

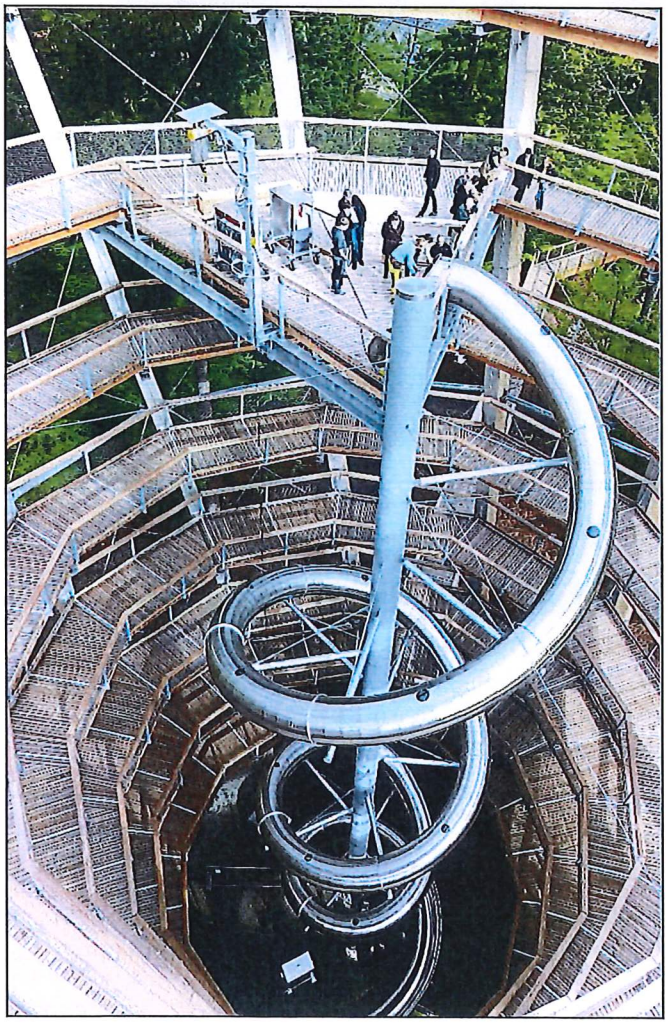
Été 2020 le chemin des cimes sera ouvert au public..



Les enfants de l'école primaire encadrés par leurs enseignants et les spécialistes « nature » du CINE de Munchausen (Centre d'Initiation à la Nature) et le parc naturel régional des Vosges du nord, participent à la définition des panneaux pédagogiques qui baliseront le sentier pédestre reliant les parkings au chemin des cimes. Ces textes et dessins sur la faune et la flore, élaborés par les enfants avec l'aide d'un graphiste seront présents sur le site. Nos enfants auront participé activement à ce grand projet de mise en valeur de la nature.

Été 2020 le chemin des cimes sera ouvert au public..





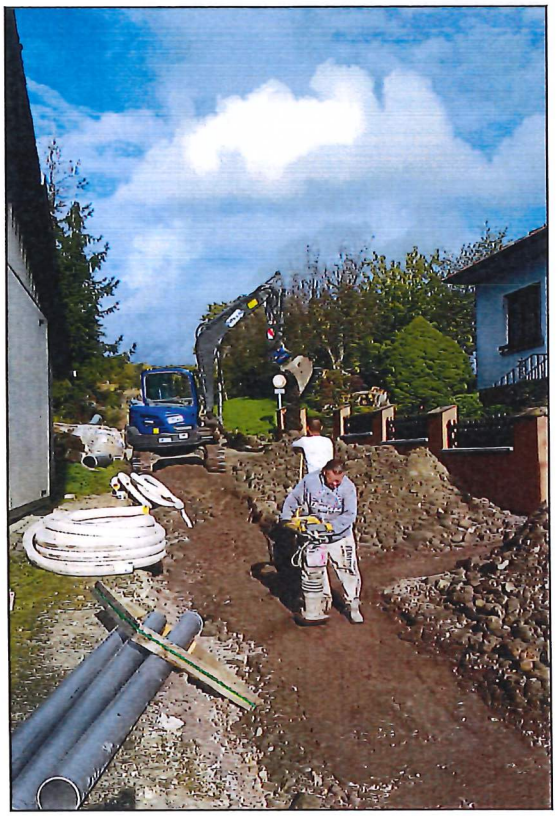
Pour le plaisir des petits et des grands ce projet touristique est majeur pour nos communes. Outre l'attrait pour nos concitoyens, il est créateur d'une quinzaine d'emplois et de retombées économiques pour tout le territoire. L'ouverture est prévue à l'été 2020 et dès septembre les travaux de création d'un second parc d'aventures (7 à 10 emplois supplémentaires) dans l'ancien chenil militaire seront commencés par la même société. Il s'agit d'investissements privés.



CLEEBOURG / BREMMELBACH - LES TRAVAUX

LA RENOVATION DE LA RUE DU WOLF:

L'opération inscrite au budget 2019 a été réalisée après les vendanges. Cette rue méritait depuis longtemps une rénovation. Le projet élaboré par le conseil municipal a été financé par la commune avec une participation de 5000 euros de l'association foncière pour la partie haute longeant les vignes et les vergers.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise HEIBY





LE REMPLACEMENT DE 9 POTEAUX D'INCENDIE:

La commune a lancé un diagnostic concernant l'état des poteaux d'incendie. Si à Bremmelbach le réseau a été rénové récemment ce n'est pas le cas à Cleebourg. Il a été recensé 9 poteaux qui méritent d'être remplacés. Les travaux ont été chiffrés et mis au budget pour être financés. Ils seront effectués par le syndicat de Riedseltz avec la rénovation du réseau d'eau qui est programmée prochainement.

L'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES ROUTE D'INGOLSHEIM:

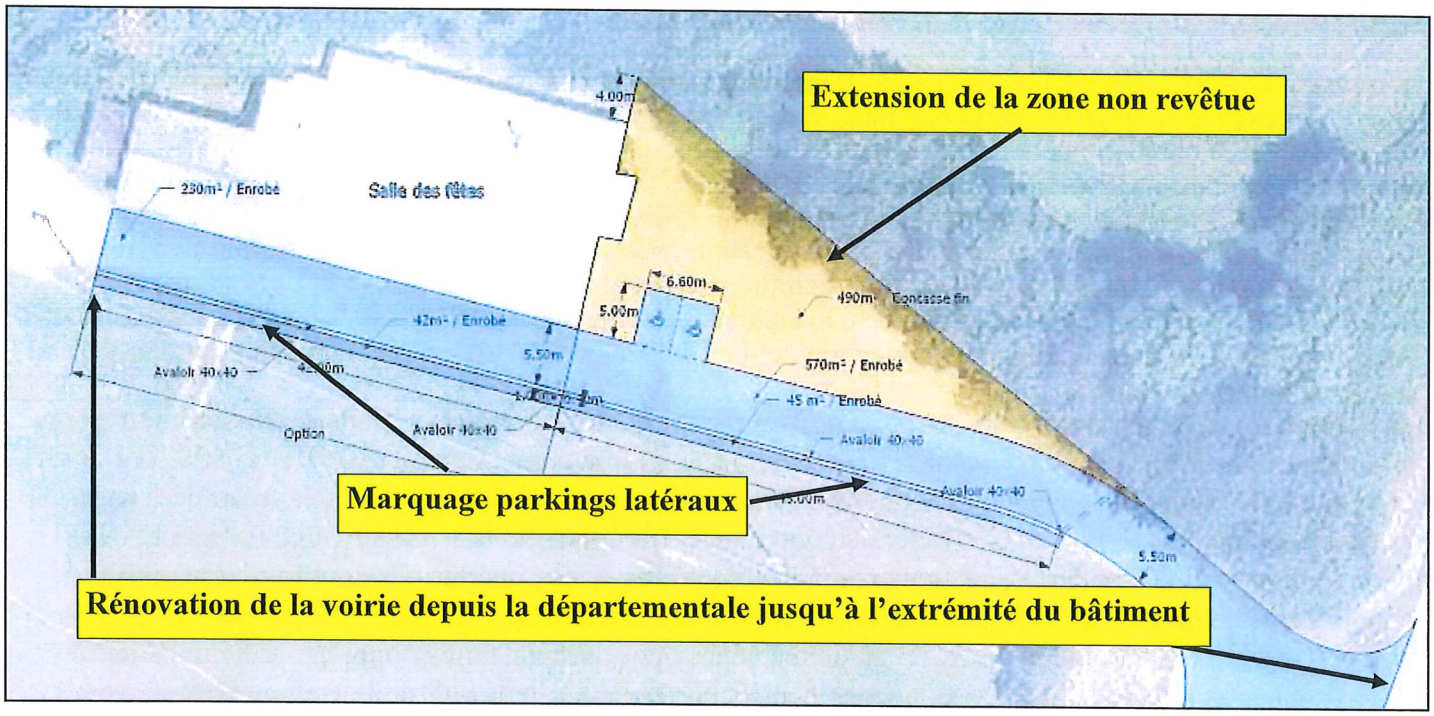
Sous le pilotage de Frédéric Jacky, nous allons réaliser des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales sur le chemin qui relie la route départementale (en haut de la station d'épuration) et le village d'Ingolsheim. Ces travaux débuteront en janvier 2020 et permettront de faciliter la circulation sur ce chemin ainsi que l'évacuation des eaux pluviales.

CLEEBOURG / BREMMELBACH - LES TRAVAUX

L'ACCES ET LE PARKING DE LA SALLE DES FETES:

Au budget 2019 nous avons inscrit la rénovation des accès de la salle des fêtes (depuis la départementale jusqu'à l'extrémité du bâtiment côté Vogesia) ainsi que la matérialisation des places de parking pour faciliter le stationnement. Le marché est ouvert et notifié et les travaux vont commencer en février prochain.

Cette opération nécessaire a été retardée car les investissements sont lourds et nous devons étaler les dépenses. La voirie sera refaite complètement et le parking le long du terrain de foot aménagé. La grande zone de parking le long du ruisseau sera également aménagée pour dégager un maximum de places.



LE PARKING DU CIMETIERE A BREMMELBACH:

Egalement prévu au budget 2019 le parking du cimetière de Bremmelbach sera réalisé en début d'année. Cet équipement permettra le stationnement près de l'entrée du cimetière dans un espace organisé avec la zone de dépôt des verres.
Comme le parking de la salle des fêtes de Cleebourg cette opération a été décalée à début 2020 pour des raisons d'étalement financier.

LE BILAN DE L'OPERATION CHAUFFERIE CENTRALE ET RESEAUX DE CHALEUR:

L'opération de réalisation de la chaufferie centrale à l'école primaire (budget 2018) ainsi que les travaux d'isolation et de chauffage prévus en complément, ont généré des économies importantes au niveau des consommations d'énergie. Les premiers bilans sont très positifs. En effet le remplacement du fuel par du bois - pellets dont le coût moyen de revient équivaut à la moitié du prix du fuel, nous a permis au niveau des bâtiments concernés, d'obtenir les objectifs fixés par l'étude initiale. Cette opération très importante pour la commune a bénéficié de subventions exceptionnelles et nous permet de dégager des finances pour d'autres postes de fonctionnement. Un bilan complet sera publié au moment du budget 2020.

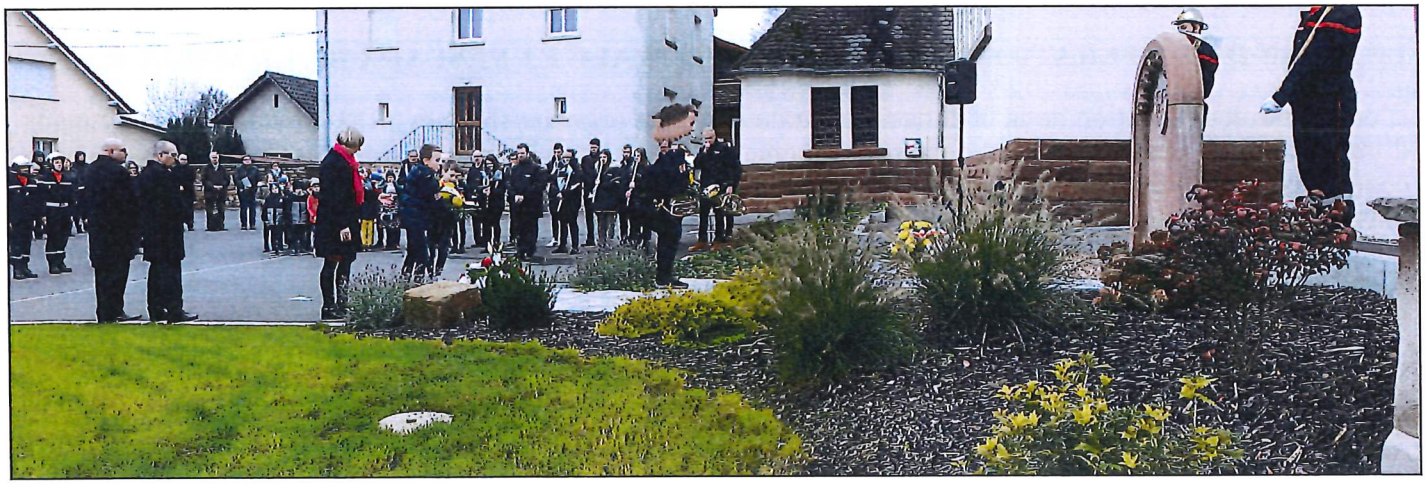
BREMMELBACH - INFOS

CHANGEMENT DU NOM DE RUE PRINCIPALE A BREMMELBACH :

La rue principale est devenue route de Hunspach, il reste encore des petits couacs, mais les administrations sont en train de régler définitivement le changement d'adresse.
Les problèmes de courriers, de colis ne devraient être que de mauvais souvenirs et les services d'urgence pourront désormais arriver au bon endroit dans les meilleurs délais.
Bien conscient que les formalités administratives ne sont pas faciles, le secrétaire de Mairie et le Maire délégué restent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

L'INAUGURATION DE LA PLACE A BREMMELBACH:

Le 11 novembre a été célébré cette année à Bremmelbach, après un office œcuménique à l'église Saint Wendelin. La Vogésia, les pompiers, les enfants de l'école ont apporté leur participation et ont contribué à faire de cet événement annuel une belle cérémonie en hommage aux morts de toutes les guerres. Après une célébration œcuménique par le curé et le pasteur en l'église St Wendelin, cet événement a permis aux nombreuses personnes présentes de participer à ce moment de mémoire relevé par les prestations de la Vogésia, des pompiers et des enfants de l'école de Cleebourg Bremmelbach qui ont interprété la Marseillaise avec ferveur. La cérémonie a été suivie par un verre de l'amitié réunissant tous les participants chez Monique .
Avant cette célébration, la place de l'église a été inaugurée. Cette place qui, il y a si peu de temps était encore en terre battue, a enfin trouvé une véritable identité, et tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire qu'elle est particulièrement réussie.
La réalisation de ce projet a nécessité beaucoup de patience, celui-ci ayant été reporté à plusieurs reprises pour aboutir enfin fin 2018. Les travaux pour cette place, d'un montant HT de 22 161 €, (26 593 TTC) ont vu le jour avec l'apport de subventions publiques que nous avions sollicitées, et qui ont été accordées par le Conseil Départemental (3900 € dans le cadre du contrat de territoire) et par la sénatrice Mme Fabienne Keller (3500 € de réserve parlementaire). Les travaux ont été réalisés en tenant compte des normes d'accessibilité à l'église, l'agencement et l'accessibilité étaient un objectif commun. Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite a été créée et un stationnement pour accueillir un camping-car a été matérialisé, avec un panneau indiquant tous les stationnements camping-car sur le territoire de la communauté de communes. Le monument aux enfants a été repensé, sans dénaturer la conception d'origine, et l'entrée ou la sortie de la place a été élargie. Cette place contribue, aujourd'hui, à rendre notre village encore plus accueillant et chaleureux.



NOS POMPIERS



Une partie de l'équipe de Cleebourg / Bremmelbach opérationnelle pendant les fêtes..

Notre équipe recrute……
Bienvenue aux Volontaires.





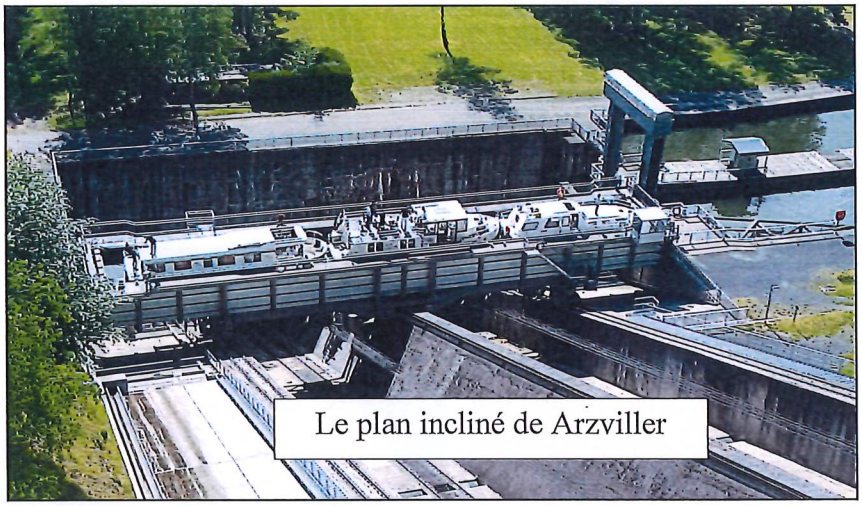


LA VIE DE NOS VILLAGES

HAUTE VIENNE 2019
VISITE DE NOS AMIS d' ARNAC LA POSTE

Dans le cadre de nos échanges réguliers (tous les deux ans) **l'accueil des amis d'Arnac- la- Poste a eu lieu lors du weekend de l'Ascension : du 30 mai au 02 juin dernier.** Nos amis sont venus nombreux et l'ambiance conviviale a été le fil conducteur de ces journées (environ 60 personnes ont été accueillies).
Un programme riche en activités a été organisé et ces journées se sont déroulées pour le plaisir de tous:
Visite du site du plan incliné de Arzviller, visite de la cristallerie proche, repas à la brasserie des éclusiers.
En mémoire de l'évacuation de 1939, une stèle a été dévoilée sur la place d'Arnac La Poste en présence de la population et des pompiers de nos deux villages.


Une stèle a été dévoilée


Le plan incliné de Arzviller


Charles à la barre...

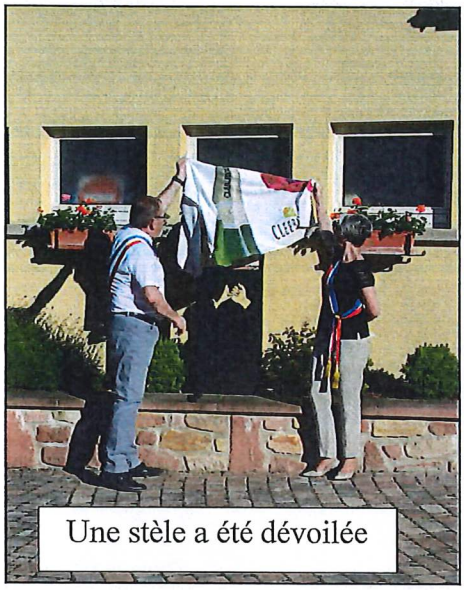

Un cochon de lait apprécié

La bonne humeur a été de mise pendant ces journées ou l'amitié, les souvenirs des années passées et l'évocation de l'histoire de notre région ont été présents. Pour marquer cette amitié nos amis d'Arnac ont amené trois pommiers qui ont été plantés sur le terrain communal derrière l'école primaire. La soirée s'est terminée par la dégustation de tartes flambées avec notre vin de Cleebourg.

LA VIE DE NOS VILLAGES



Photo souvenir



Une stèle a été dévoilée



La cérémonie



Plantation des pommiers



Plantation des pommiers

Soirée tartes flambées organisée par nos pompiers



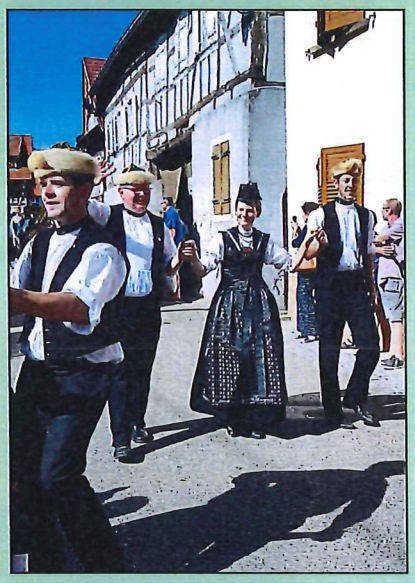
LA VIE DE NOS VILLAGES

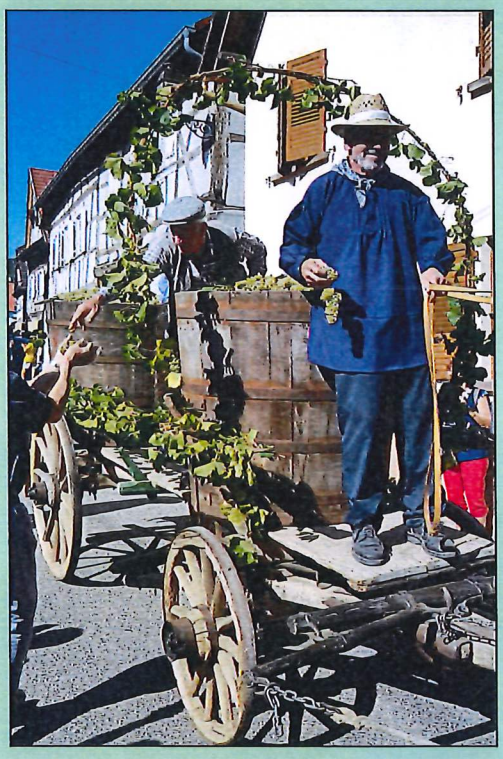
LA FETE DES VENDANGES: **Septembre 2019 - le beau temps était avec nous !**

















LA VIE DE NOS VILLAGES





* **MARCHE AUX LAMPIONS:** La période de Noël est un temps où chacun peut, à sa mesure, chercher à aider un peu plus que d'habitude. C'est pour cela que le club bricolage œcuménique CREATIVA a organisé une promenade aux lampions le samedi 14 décembre 2019 dans l'objectif de joindre l'utile à l'agréable. Le but était de soutenir l'association « Rayons de Soleil » qui œuvre au sein de l'EHPAD Intra Hospitalier de Wissembourg. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ainsi que les villageois qui ont œuvré à la réussite de cette soirée. Elle a permis de récolter une somme d'environ 700 € qui sera intégralement reversée à cette association.
JOYEUX NOEL A TOUTES ET A TOUS.

- **CONCERT DE NOEL DE LA VOGESIA:** Nous avons eu le plaisir de terminer l'année avec un beau concert de la Vogesia, le 15 décembre.





*

FETE DE NOËL DE L'ECOLE PRIMAIRE: les enfants ont chanté nos chants traditionnels avec Serge Rieger.





LA VIE DE NOS VILLAGES

PROTECTION INCENDIE DE NOS VILLAGES - SECURITE CIVILE:

Une étude technique et financière a été menée suite à la vérification périodique des poteaux incendie de Cleebourg. Au titre du budget 2019 nous avons commandé le remplacement des 9 poteaux incendie qui s'avèrent vétustes. A Bremmelbach le réseau est en bon état, il a été mis en conformité lors de la rénovation récente du réseau d'eau.

Le conseil municipal a mis en place courant 2019, 3 défibrillateurs qui sont placés à Cleebourg : un à la salle des fêtes et un sur la place du village - et à Bremmelbach sur la place près de l'église. Ces appareils sont à la disposition des pompiers ou du public en cas de besoin.



Avec nos pompiers et l'aide de l'UT de Wissembourg deux séances de formation au massage cardiaque et à l'utilisation des défibrillateurs ont été organisées. Environ 25 personnes ont assisté à ces séances.
D'autres séances seront programmées début 2020 ainsi qu'une formation des citoyens aux gestes de premiers secours.





INFORMATIONS GENERALES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020:

Les différentes manifestations inscrites au calendrier officiel du territoire pour l'année 2020, sont les suivantes pour notre commune:

Date	Manifestation	Organisateur
9 février 2020	Fête paroissiale de Cleebourg	Paroisse catholique de Cleebourg
4 avril 2020	Concert de printemps	Société de musique VOGESIA
26 juin 2020	Fête paroissiale de Bremmelbach	Conseil de fabrique de Bremmelbach
3, 4 et 5 juillet 2020	Juggle Maniac Festival	M. FIEBER Lukas
1er et 2 août 2020	Fête du crémant	Société de musique VOGESIA
6 septembre 2020	Marche populaire	Amicale des sapeurs-pompiers
20 septembre 2020	Fête des vendanges	Association socio-culturelle
4 octobre 2020	5ème course de solidarité	Solidarité Bremmelbach
1er novembre 2019	Kerwe	Société de musique VOGESIA
28 et 29 novembre 2020	Fête de l'Avent	Paroisse protestante

La mise en place du grand sapin de Noël sur la place d'Arnac la Poste:
une aventure!!
Merci aux bénévoles toujours prêts à aider..



INFORMATIONS GENERALES

AIDE POUR LES PERSONNES SOUFFRANT D'INCONTINENCE:

Suite à l'entrée en vigueur de la redevance incitative, la communauté de communes a mis en place une aide financière pour les personnes retraitées, invalides ou handicapées souffrant d'incontinence.

Pour en bénéficier il faut remplir les conditions suivantes :

- **être retraité, invalide ou porteur d'un handicap**
- **habiter sur le territoire de la communauté des communes du Pays de Wissembourg**
- **être à jour du paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères**

Pour télécharger le formulaire et connaître les conditions générales d'octroi d'aide financière pour les personnes souffrant d'incontinence : https://www.cc-pays-wissembourg.fr/fr

AIDE AU PORTAGE DE REPAS - RAPPEL:

Depuis 1er janvier 2016 la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg apporte, sous condition de ressources, une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant notre territoire et faisant appel pour le portage de repas à un traiteur, un restaurateur ou une association. Cette aide a beaucoup de succès et les bénéficiaires sont nombreux.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles à la mairie et au siège de la communauté de communes.

CES DEUX AIDES ONT ÉTÉ REVALORISEES LORS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE (16 / 12 / 2019)

DECHARGE MUNICIPALE: La décharge municipale ouvrira comme chaque année le 1er avril prochain. Il est rappelé que seuls la terre végétale et les déchets verts peuvent être déposés.

PRECISION: SEULS LES DECHETS VERTS - RESULTATS DE TAILLE, SERONT ACCEPTES A L'EXCEPTION DES TRONCS, GROSSES BRANCHES, POUTRES OU BOIS DE DEMOLITION; SI NOUS VOULONS GARDER LONGTEMPS CETTE POSSIBILITE DE DEPOT CHACUN DOIT OBSERVER CES REGLES

RECENSEMENT (pub jointe)

Le recensement de la population sur la commune de Cleebourg / Bremmelbach se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, les deux agents recenseurs de la commune sont Stéphanie JUNG et Pascal MULLER. Ils viendront vous déposer les imprimés à renseigner. Pour faciliter leur travail, répondez rapidement, et si possible par internet. La page communication jointe vous donne les éléments à suivre pour cette campagne.

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

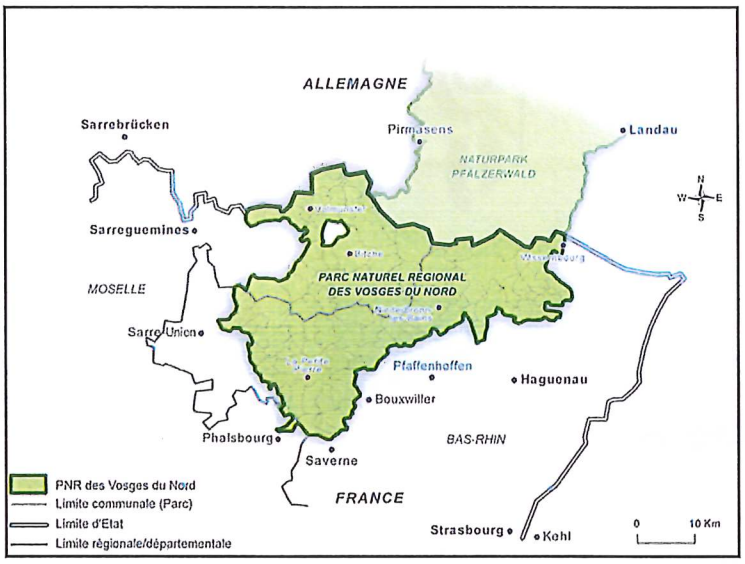
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN)





Le « Parc » c'est quoi ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) a été créé en 1975. En 1989, l'UNESCO a classé ce territoire comme Réserve mondiale de Biosphère, dans le cadre de son programme "Man and Biosphère" (MAB). Depuis 1998 avec son voisin du Pfälzerwald (Allemagne), les 2 territoires forment une des 20 Réserve de Biosphère Transfrontalière de la planète.
Le Parc en chiffres : 84 941 habitants pour presque autant d'hectares de forêts : 83 525 hectares, 111 communes dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 Communautés de Communes, 127 666 hectares dans un triangle entre Wissembourg, Sarreguemines et Saverne, 3 grands secteurs paysagers : le piémont alsacien au sud, le massif forestier au centre et le plateau lorrain à l'est.
La France compte 54 parcs naturels régionaux, chacun est chargé de mettre en œuvre des actions selon cinq missions : développer leur territoire en le protégeant, protéger leur territoire en le mettant en valeur, participer à un aménagement fin des territoires, accueillir, informer et sensibiliser les publics aux enjeux qu'ils portent, expérimenter de nouvelles formes d'action publique et d'action collective. Chaque commune désigne un délégué au Parc qui s'engage à être l'interlocuteur privilégié entre le Parc, le conseil municipal et les habitants. Il connaît les objectifs du projet de territoire et fait remonter les idées, projets vers le Parc et diffuse les informations du Parc vers sa commune.

J'habite le Parc naturel régional des Vosges du Nord !

Votre commune fait partie des 111 communes classées « Parc naturel régional des Vosges du Nord ». Ce classement a été demandé par des habitants qui se sont mobilisés dans les années 70, pour donner des moyens au territoire de préserver son patrimoine naturel et culturel, faire face à la déprise rurale, valoriser les savoir-faire et les ressources locales, innover pour avancer. Ces communes ont élaboré avec d'autres partenaires (Etat, région, départements, communautés de communes…) une charte qui les engage sur des projets communs pour une durée renouvelée de quinze ans.
Aujourd'hui, une équipe de 40 personnes accompagne les communes du territoire classé dans la mise en œuvre de la charte. Ce sont des chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'hydrologie, l'architecture, le paysage, l'urbanisme, l'agriculture, la culture ou la conservation.
Les programmes menés sont décidés et validés par les élus du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC). Chaque commune nomme au sein de son conseil municipal un délégué au Parc. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour faire connaître vos idées, vos attentes pour la préservation et l'innovation sur votre territoire.
Le siège, la maison du Parc, est situé au château de La Petite-Pierre, mais le territoire d'action de l'équipe est bien plus vaste. Voir la carte du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN)

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Pour faire vivre ce territoire rural et fragile, la Région Grand Est, l'Etat, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, les communautés de communes du territoire et les communes rassemblent des moyens particuliers au sein du budget du SYCOPARC. Ces moyens spécifiques facilitent de nombreuses actions, certaines n'auraient pu voir le jour sans.

Quelques exemples pour les particuliers :

Bénéficier des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments anciens

Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique est devenue un grand enjeu national. Le Parc aide les habitants à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

Participer à des ateliers, des stages, des chantiers participatifs sur des thèmes nature/culture/ rénovation

Ex : ateliers pour comprendre le fonctionnement des rivières et aider à leur restauration, stage pour éco -rénover sa maison, atelier de découverte du patrimoine pour les familles…

Profiter d'un programme annuel d'animations conviviales et instructives

Plus d'une centaine d'animations sont programmées pour tous les âges regroupées dans le Carnet du Parc (des festivals jeunes public & famille : Amuse-musées, éveil des sens, mon mouton est un lion, rêve de mômes, le festival des paysages, des festivals d'art de la rue, de musique ou de théâtres : demandez-nous la lune, Il était une fois, le festival de théâtre à Phalsbourg, le programme du Jardin pour la Paix à Bitche, le festival Au grès du jazz à La Petite Pierre...).

Et aussi des offres culturelles de qualité dans un territoire rural : Les étoiles terrestres à travers le site verrier de Meisenthal, Lalique et Saint-Louis, La Nef à Wissembourg, le musée de Hanau, le théâtre de Bouxwiller, la médiathèque de Bitche, le ciné de Wingen-sur-Moder, le réseau des 10 musées du Parc et bien d'autres sites à explorer.

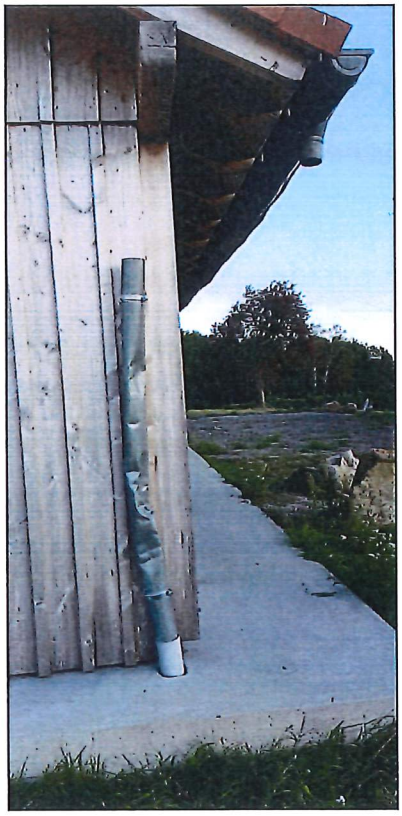
Accéder au réseau des jardiniers amateurs « Jardiner pour la biodiversité »

Le concours « Jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs et propose tout au long de l'année des rendez-vous « jardins ». Vous ne voulez plus utiliser ni pesticides dans votre jardin et votre potager, ni introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure, un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement, venez participer aux nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année : sorties nature, cinés-débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours…
Tout le programme à découvrir sur la page Facebook, n'hésitez pas à vous y abonner !
https://www.facebook.com/parcvosgesnord/



SECURITE

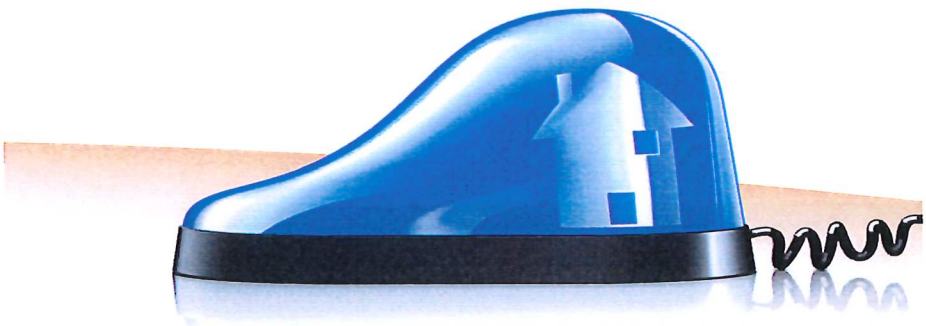


Encore une fois, ces derniers mois, l'abri du Reifenberg a été vandalisé.. Gouttières arrachées, panneaux décrochés etc
Les actes de vandalismes continuent …
On peut se demander quel plaisir ces individus trouvent à détériorer le bien commun..



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112
Votre appel peut être déterminant pour interpeller les cambrioleurs



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

SECURITE

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

wob

© SG/DICOM - 10/13

NOTEZ LES NUMEROS DES VEHICULES QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS! COMMUNIQUEZ LES AU MAIRE.

S'KLEEBLATTEL



Mairie 65 rue Principale 67160 CLEEBOURG

Téléphone : 03 88 94 52 23
Messagerie : mairie.cleebourg@wanadoo.fr

Site internet: **https://www.cleebourg-bremmelbach.fr/**